

**Liste n° 4**  
**Les équipements fabriqués localement**  
**Destinés au secteur de l'agriculture et de la pêche**

N° du tarif	Désignation des produits
<i>Ex. 01.02</i>	- Vaches laitières
<i>Ex. 39.17</i>	- Tuyaux en PVC d'une pression de 4 à 16 bars - Tuyaux en polyéthylène utilisés dans l'irrigation goutte à goutte
<i>Ex. 39.23</i>	- Caisses en plastique - Glacières pour le stockage de la glace et des produits de la mer à bord des bateaux de pêche - Caisse en plastique pour le transport des volailles vivantes d'une capacité inférieure ou égale à 200 litres
<i>Ex. 39.25</i>	- Réservoirs et citernes en plastique
<i>Ex. 39.26</i>	- Flotteurs pour la pêche d'un diamètre supérieur à 5 cm et inférieur à 10 cm - Conteneurs d'un diamètre inférieur ou égal à 50 cm pour culture des plants sous serres - Bacs isothermes pour le transport des poissons - Distributeur sous-sol destiné à l'irrigation
<i>Ex. 56.08</i>	- Filets de pêche - Filets anti-oiseaux pour cages d'aquacultures
<i>Ex. 73.05</i>	- Tubes et tuyaux soudés utilisés dans les pompages et les forages d'eau et la construction navale
<i>Ex. 73.06</i>	- Conduites métalliques complètes avec raccord rapides
<i>Ex. 73.08</i>	- Pont mobile pour la protection des systèmes d'irrigation
<i>Ex. 73.09</i>	- Citernes métalliques - Citernes en acier inoxydable pour le lait frais, d'une contenance supérieure à 300 litres destinés à être incorporés sur les camions de transport du lait frais - Citernes en acier inoxydable d'une capacité supérieure ou égale à 800 litres - Silos de stockage des céréales
<i>Ex. 73.10</i>	- Réservoirs en acier inoxydable pour le lait frais d'une contenance supérieure ou égale à 50 litres et ne dépassant pas 300 litres
<i>Ex. 73.16</i>	- Ancres pour amarrage des structures aquacoles en mer
<i>Ex. 73.25</i>	- Ancres utilisées dans la pêche
<i>Ex. 73.26</i>	- Cages pour lapins
<i>Ex. 84.02</i>	- Chaudières à vapeur autres que les chaudières aquatubulaires
<i>Ex. 84.08</i>	- Moteurs diesel stationnaires à un ou deux cylindres pour pompage - Moteurs diesel stationnaires à un ou deux cylindres pour groupe électrogène
<i>Ex. 84.13</i>	- Motopompes et électropompes mono-cellulaires à axe horizontal ou vertical - Pompes mono cellulaires à axe horizontal ou vertical
<i>Ex. 84.14</i>	- Ventilateur destiné à être utilisé à l'intérieur des constructions d'élevage d'animaux
<i>Ex. 84.18</i>	- Tank à lait - Cabines isothermes destinées à être incorporées sur les camions de transport frigorifique des produits agricoles et du lait frais - Cabines isothermes destinées à être incorporées sur les camions de transport frigorifique des produits de la pêche - Meuble congélateur conservateur du type coffre - Chambres froides constituées de panneaux isothermes - Cuves réfrigérées - Bacs isothermes réfrigérés pour le transport des poissons - Panneaux, plaques multicouches, porteset fenêtres isothermes pour les constructions d'élevage d'animaux
<i>Ex. 84.23</i>	- Ponts bascules destinés exclusivement aux silos de stockage des céréales. - Bascules pèse-bétaïls
<i>Ex. 84.32</i>	- Charrues - Herses scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, houes sarcleuses et bineuses - Epandeurs de fumier - Distributeurs d'engrais dont la capacité ne dépasse pas 600 litres

N° du tarif	Désignation des produits
<b>Ex. 84.36</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eleveuses</li> <li>- Couveuses industrielles dont la capacité ne dépasse pas 136 œufs</li> <li>- Modules pour poussins d'un jour</li> <li>-Systèmes d'abreuvement au sol</li> <li>-Systèmes d'alimentation au sol</li> <li>-Cages de ponte</li> <li>-Cages à tapis et leurs parties</li> <li>-Chariots d'alimentation pour cages à tapis</li> <li>-Elévateurs collecteurs d'œufs pour cages à tapis</li> <li>-Cages de démarrage</li> <li>-Compacts lapins</li> <li>-Systèmes de raclage des fientes</li> </ul>
<b>Ex. 84.79</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Systèmes de chauffage pour bâtiments d'élevage des animaux</li> <li>-Pad coolings pour bâtiments d'élevage des animaux</li> <li>-Systèmes pour la régulation de la température et l'aération des bâtiments d'élevage des animaux</li> </ul>
<b>Ex. 87.04</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Camions conçus à être équipés des cabines isothermes et destinés au transport frigorifique des produits agricoles et du lait frais</li> <li>-Camions conçus à être équipés des cabines isothermes et destinés au transport frigorifique des produits de la pêche</li> <li>-Camions conçus à être équipés des citernes en acier inoxydable d'une contenance supérieure à 300 litres et destinés au transport du lait frais</li> </ul>
<b>Ex. 87.16</b>	- Citernes pour le transport du lait frais
<b>Ex. 89.03</b>	-Bateaux équipés d'un moteur hors-bord pour les projets d'aquaculture d'une longueur ne dépassant pas 11 mètres et dans la limite d'un seul bateau par projet
<b>Ex. 94.06</b>	- Serres agricoles